

Conseil d'administration

Objet : Procès-verbal
Date : Séance ordinaire du 2 février 2022
Heure : 15 h (heure de la Gaspésie)
Lieu : Vidéoconférence (Zoom)

MEMBRES PRÉSENTS

- M. Malek Arab Groupe socio-économique
- M^{me} Yolaine Arseneau Directrice générale et secrétaire générale
- M. Antonio J. Blouin Groupe socio-économique et vice-président
- M. Paul-André Bourque-Éloquin Entreprise
- M. Olivier Brien Étudiant, préuniversitaire (quitte à 17 h 22)
- M. Guillaume Chassé Enseignant, campus de Gaspé
- M^{me} France Côté Parent (à partir de 15 h 40)
- M. Jean-Michel Côté Titulaire de DEC, programme technique
- M. Carol Cotton Groupe socio-économique et président
- M^{me} Claudia Delaney Entreprise
- M. Joey Fugère Parent
- M. Jean Gagné Directeur des études
- M^{me} Josée Laflamme Groupe socio-économique (à partir de 15 h 08)
- M^{me} Marie-Lyne Larrivée Professionnelle
- M^{me} Junlian Leblanc Titulaire de DEC, préuniversitaire
- M^{me} Caroline Stevens Groupe socio-économique
- M^{me} Nancy Vigneau Enseignante, campus des Îles-de-la-Madeleine



MEMBRE ABSENT

- M. Louis-Thomas Roy Étudiant, préuniversitaire

POSTE VACANT

- Représentant ou représentante du personnel de soutien (1)

ASSISTENT À LA RÉUNION

- M. Charles Flageole Personnel-cadre observateur
- M^{me} Josiane Michaud Secrétaire de réunion

PERSONNES INVITÉES

- M^{me} Karoline Morris Directrice des ressources matérielles et financières
- M^{me} Geneviève Beauséjour Directrice des activités d'enseignement au campus de Montréal
- M^{me} Marie-Christine Fortin Coordinatrice à l'organisation scolaire et registraire



ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ;
2. Vérification des présences et atteinte du quorum ;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
4. Déclaration d'intérêts ;
5. Suivi des postes au conseil d'administration ;
6. Approbation des décisions ;
 - 6.1. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 novembre 2021 ;
7. Suivi du procès-verbal du 24 novembre 2021 ;
8. Période de questions pour la communauté collégiale ;

DÉCISION

9. Approbation des modifications à l'application de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* ;
10. Approbation des modifications aux paramètres d'élaboration des calendriers scolaires et approbation des calendriers scolaires 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025 des campus de la Gaspésie et des Îles ;
11. Approbation du rapport d'évaluation du programme d'Arts, lettres et communication — campus de Gaspé ;
12. Approbation de la nouvelle version du programme d'Arts, lettres et communication — campus de Gaspé ;
13. Approbation de la nouvelle version du programme de Soins infirmiers — campus de Gaspé ;
14. Approbation du rapport annuel d'activités du centre collégial de transfert de technologie en énergies renouvelables ;
15. Ajout d'un membre représentant les étudiants et étudiantes au comité du conseil d'administration sur les résidences ;



ORIENTATION

16. Présence des Forces armées canadiennes lors des activités de recrutement ;

INFORMATION

17. Correspondance ;

18. Dépôt du procès-verbal du comité exécutif du 24 novembre 2021 ;

19. Dépôt du procès-verbal du comité exécutif du 15 décembre 2021 ;

20. Dépôt des rapports de vote électronique du 15 décembre 2021 ;

21. Dépôt des rapports des comités du CA ;

22. Présentation du rapport d'évaluation annuelle de la direction générale ;

23. Information du président ;

24. Information de la directrice générale ;

25. Information du directeur des études ;

26. Suivi budgétaire au 31 décembre 2021 ;

27. Suivi des travaux à la résidence étudiante ;

28. Suivi du campus de Montréal ;

29. Suivi des activités à l'international ;

30. Questions diverses ;

31. Date de la prochaine assemblée ;

32. Levée de la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président ouvre la séance à 15 h 00 et souhaite la bienvenue aux membres et tout particulièrement à Nancy Vigneau, nouvelle administratrice représentante du personnel enseignant (campus des Îles-de-la-Madeleine). Le président souhaite également la bienvenue à Junlian Leblanc et Olivier Brien étant absent à la séance du 24 novembre.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET ATTEINTE DU QUORUM

La secrétaire générale procède à la vérification des présences et confirme l'atteinte du quorum.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président procède à la lecture de l'ordre du jour. Les membres sont invités à ajouter des sujets.

Sur une proposition d'Olivier Brien il est résolu :

D'adopter le projet d'ordre du jour en gardant le varia ouvert.

Résolution CA-2122-44

Fichier joint : *Projet_ordre_du_jour_CA_2022-02-02*

4. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président invite les membres à signifier tout conflit d'intérêts ou toute apparence de conflit d'intérêts en lien avec un ou des sujets inscrits à l'ordre du jour.

5. SUIVI DES POSTES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La secrétaire de réunion présente le suivi des postes à pourvoir au conseil d'administration (CA) :

- Le poste de représentant ou représentante du personnel de soutien est toujours à combler. Une demande a été envoyée au syndicat du campus des Îles-de-la-Madeleine le 24 janvier 2022.
- Josée Laflamme a informé le Cégep de son intérêt à renouveler son mandat. Le premier mandat prend fin le 22 février 2022. Le ministère de l'Enseignement supérieur a été informé.
- Antonio J. Blouin a manifesté son intérêt à renouveler son mandat. Le premier mandat prend fin le 28 février 2022. Le ministère de l'Enseignement supérieur a été informé.
- Caroline Stevens a informé le Cégep du non-renouvellement de son mandat au 14 juin 2022. Le président invite les membres à proposer des candidatures de représentants et représentantes du milieu socio-économique de la région d'ici la fin février. La description de ce qu'est un groupe socio-économique peut être consultée en fichier joint. Comme Caroline Stevens avait, entre autres, un profil juridique, il serait intéressant d'avoir un candidat ou une candidate ayant ce profil.

Fichier joint : Liste_organismes_socio-économiques

6. APPROBATION DES DÉCISIONS

6.1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 24 NOVEMBRE 2021

La secrétaire générale est exemptée de la lecture du procès-verbal qui a été acheminé aux membres en conformité avec le Règlement n° 1 de régie interne du Cégep.

Sur une proposition de Junlian Leblanc appuyée par Guillaume Chassé, il est résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 novembre 2021.

Résolution CA-2122-45

Fichier joint : Procès-verbal_CA_2021-11-24

7. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 24 NOVEMBRE 2021

La directrice générale présente les suivis au procès-verbal du conseil d'administration du 24 novembre 2021.

Antenne universitaire

Le projet est en cours d'analyse par les équipes administratives du ministère. Une réponse est espérée d'ici la fin de l'année scolaire 2022-2023. Les maires de Grande-Rivière, Carleton-sur-Mer, Gaspé et des Îles-de-la-Madeleine ont montré leur appui au projet et vont en discuter avec le ministre Jonatan Julien lors de sa présence en région le mois prochain.

Projet de résidence à Carleton-sur-Mer

Une autre rencontre s'est tenue entre le Cégep, l'équipe de la municipalité de Carleton-sur-Mer et le Centre de services scolaires René-Lévesque. Parmi les discussions, une entente avec l'établissement d'hôtellerie Bleu Mer est en développement pour offrir de l'hébergement aux étudiants en dehors de la saison touristique. Les besoins en logement continuent d'être importants, entre autres depuis la signature d'une entente de mobilité entre le campus et le Cégep de l'Outaouais.

Rencontre avec l'UQAR et le MAPAQ

Une rencontre aura lieu le 16 février prochain réunissant le Cégep, l'UQAR, le MAPAQ et Merinov. L'objectif est de discuter de la démission de deux membres du conseil d'administration de l'organisme. Merinov a également informé le Cégep que les travaux entourant sa planification stratégique devraient prendre une vitesse de croisière autour du mois de mars prochain.

Désignation au conseil d'administration de Merinov

Le conseil d'administration de Merinov a été informé de la désignation de la directrice générale comme représentante du Cégep. Le conseil d'administration de Merinov serait à évaluer si la directrice générale se trouve en conflit d'intérêts puisqu'elle siège à la fois au sein du conseil d'administration du Cégep et de celui de Merinov. Le Cégep est en attente d'un retour de la part du conseil d'administration de Merinov à ce sujet.

La directrice générale informe les membres que lorsque la gestion du centre collégial de transfert de technologie (CCTT) est confiée à un organisme à but non lucratif (OBNL), il est fréquent d'avoir la présence de directions générales sur le conseil d'administration de l'OBNL.

Réflexion sur les collaborations avec Merinov

Des améliorations sont souhaitées dans les collaborations entre les équipes de directions du Cégep et de Merinov. Les collaborations sont bonnes au sein des équipes de travail et les projets avancent normalement.

Le coordonnateur de la recherche et de l'innovation est à documenter les possibilités qui s'offrent au Cégep quant à la gestion de son CCTT. Cette analyse sera présentée aux membres du conseil au printemps.

Dépôt pour les clés de la résidence

Le fait de demander un dépôt pour une clé à la résidence n'est pas légal selon la Régie du logement. Cette pratique a été implantée pour s'assurer de récupérer les clés et éviter que des clés circulent, entre autres en prévention des violences à caractère sexuel. L'équipe des résidences est à évaluer les options possibles.

Un nouveau comité a été créé pour discuter des enjeux liés au milieu de vie qu'est la résidence. Ce comité sera formé de résidents et de résidentes, d'une personne de l'association étudiante et de la coordonnatrice. La première rencontre est prévue le 2 mars prochain. Il est prévu à l'ordre du jour de cette rencontre de discuter de l'enjeu du dépôt des clés afin d'impliquer les résidents et résidentes dans la recherche de solutions.

À la suite des travaux de ce nouveau comité, si des enjeux persistent en ce qui concerne le dépôt des clés, le conseil d'administration pourra en être saisi via son comité sur les résidences.

Le représentant de l'association étudiante rappelle que deux rapports ont été déposés à l'équipe des résidences pour dénoncer l'illégalité du dépôt des clés et qu'il n'y a pas eu de retour. Le conseil mandate la direction générale d'assurer le suivi.

Présence des forces armées canadiennes aux activités de recrutement

L'association étudiante de Gaspé a pris position concernant la présence des Forces armées canadiennes aux activités de recrutement. Ainsi, l'association « s'oppose à la guerre, au financement ou au développement de la militarisation ainsi qu'au recrutement militaire sur les lieux d'éducation. » De plus, du point de vue de l'association étudiante, la façon dont les représentants et les représentantes des Forces armées canadiennes communiquaient avec les étudiants manquait de clarté et de transparence.

Une discussion plus approfondie sur la présence des Forces armées canadiennes est proposée au point 16 de la rencontre.

Demande de révision à la Commission d'accès à l'information

Dans le cadre du processus de médiation entre le Cégep et le ministère de l'Enseignement supérieur (MES), ce dernier s'était engagé à transmettre le rapport sur le recrutement d'étudiants étrangers et d'étudiantes étrangères le 10 janvier 2022.

Le MES a informé le Cégep qu'il avait besoin d'un délai supplémentaire et s'est engagé à remettre le document pour février. Maître Archambault, l'avocat du Cégep dans ce dossier, a informé le MES qu'à défaut de nous remettre le rapport, la ministre pourrait transmettre une lettre qui confirme que l'enquête visant le Cégep est terminée, qu'il n'y aura pas de suite et que l'enquête n'a trouvé aucun manquement de la part du Cégep.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LA COMMUNAUTÉ COLLÉGIALE

En conformité avec la résolution CA-02-176, la secrétaire générale a informé la communauté collégiale qu'une période de questions est prévue à l'ordre du jour de la réunion du conseil.

Aucune question n'a été reçue.

9. APPROBATION DES MODIFICATIONS À L'APPLICATION DE LA POLITIQUE INSTITUTIONNELLE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES (PIEA)

Le directeur des études présente ce point.

Pour faire face aux conditions sanitaires actuelles et pour permettre de basculer en formation à distance si la situation l'oblige, des modifications sont proposées à l'application de la PIEA, dans le respect des assouplissements permis par le MES pour le trimestre d'hiver 2022. Le document inclut la possibilité de modifier la durée du trimestre prescrite dans le *Règlement sur le régime des études collégiales*, si la situation l'oblige. Les modifications proposées sont semblables à celles approuvées pour le trimestre d'automne 2021 à quelques exceptions près.

Parmi les autres changements, le ministère reconduit la mention « IN » (incomplet permanent) liée à la COVID. Ceci permet à un étudiant ou une étudiante pour des raisons liées à la COVID, de se voir accorder la mention « IN » pour un ou plusieurs de ses cours. L'attribution de la mention « IN » à un cours oblige l'étudiant ou l'étudiante à le reprendre.

Au niveau des absences liées à la COVID, il est demandé au personnel enseignant de proposer des accommodements à ces étudiants et étudiantes. À noter que la majorité de ces étudiants et étudiantes ne pourront pas présenter de billet médical (ex. : isolement parce que la personne cohabite avec un cas positif), aussi, les modifications proposées précisent que le témoignage de l'étudiant suffit pour justifier une absence. Cette solution, bien que susceptible d'amener de la surcharge au personnel enseignant, s'est avérée la meilleure option possible dans le contexte.

Considérant l'avis favorable de la commission des études à sa séance du 19 janvier 2022 ;

Considérant la responsabilité du conseil d'administration de veiller à l'application des politiques et règlements du Cégep de la Gaspésie et des Îles ;

Sur une proposition de Jean-Michel Côté appuyée par Josée Laflamme, il est résolu :

D'approuver les modifications à l'application de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* pour la session d'hiver 2022.

Résolution CA-2122-46

Fichier joint : Modifications_PIEA_H22

10. APPROBATION DES MODIFICATIONS AUX PARAMÈTRES D'ÉLABORATION DES CALENDRIERS SCOLAIRES ET APPROBATION DES CALENDRIERS SCOLAIRES 2022-2023, 2023-2024 ET 2024-2025 DES CAMPUS DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES

Le directeur des études présente ce point.

La dernière version des paramètres d'élaboration des calendriers scolaires date de mars 2019 et a servi à l'élaboration des calendriers 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022. Trois ans plus tard, une révision des paramètres devenait nécessaire. La direction des études a produit un document. Après approbation de ce document par la commission des études, il a fait l'objet de consultations auprès des instances syndicales, des associations étudiantes et de l'association des cadres. Un document modifié tenant compte des résultats de la consultation a été soumis pour approbation à la commission.

Le *Règlement sur le régime des études collégiales* offre peu de latitude dans l'élaboration des paramètres. Les nouveaux paramètres incluent toutefois les changements suivants :

- Aménagements pour inclure les calendriers scolaires des diplômes d'études professionnelles (DEP) ;
- Ajout de la journée d'élection provinciale de l'automne 2022 ;
- Approbation des calendriers scolaires pour une période de trois ans.

Considérant l'avis favorable de la commission des études à sa séance du 19 janvier 2022 ;

Considérant la responsabilité du conseil d'administration prévue au *Règlement de régie interne* de fixer le calendrier scolaire ;

Sur une proposition de France Côté appuyée par Guillaume Chassé, il est résolu :

- D'approuver les nouveaux paramètres d'élaboration des calendriers scolaires ;
- D'approuver les calendriers scolaires 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025 pour les campus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Résolution CA-2122-47

Fichiers joints : *Paramètres_calendriers_scolaires, Calendriers_scolaires_22-23_23-24_24-25*

11. APPROBATION DU RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROGRAMME D'ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION — CAMPUS DE GASPÉ

Le directeur des études présente ce point.

Chacun des besoins d'autoévaluation prévus dans le devis du programme d'Arts, lettres et communication a été examiné et des actions ont été identifiées pour chacun des critères retenus. Tout au long des travaux, plusieurs personnes ont été impliquées ou consultées. Tous les membres du département ont pu s'impliquer et participer aux travaux d'autoévaluation à divers moments.

Considérant l'avis favorable de la commission des études sur le rapport d'évaluation à sa séance du 26 janvier 2022 ;

Considérant la responsabilité confiée au conseil d'administration dans la *Politique institutionnelle d'évaluation des programmes d'études* d'adopter le rapport d'évaluation des programmes ;

Sur une proposition de Marie-Lyne Larrivée appuyée par Guillaume Chassé, il est résolu :

D'adopter le rapport d'évaluation du programme d'Arts, lettres et communication du campus de Gaspé.

Résolution CA-2122-48

Fichier joint : Rapport_evaluation_arts-lettres-communication

12. APPROBATION DE LA NOUVELLE VERSION DU PROGRAMME D'ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION — CAMPUS DE GASPÉ

Le directeur des études présente ce point.

En 2020-2021, le comité de programme a procédé à l'autoévaluation du programme. La nouvelle version locale présentée dans ce document fait suite à cette autoévaluation qui a permis de constater le besoin de modifier le programme.

La nouvelle version présente un programme multidisciplinaire (musique, théâtre, littérature, arts visuels). Chacune des disciplines assure l'atteinte de deux ou trois compétences en particulier. Deux autres cours sont multidisciplinaires, c'est-à-dire que les compétences qui y sont associées sont développées dans l'une ou l'autre des disciplines, selon la spécialité de l'enseignante ou de l'enseignant.

Le logigramme de cours prévoit que des cohortes soient jumelées dans deux cours du programme, ces cours étant offerts une année sur deux. Dans ces cours, des étudiantes et des étudiants de deux cohortes seront donc réunis dans une même classe.

Considérant l'approbation de l'évaluation du programme par le conseil d'administration à sa séance du 2 février 2022 ;

Considérant l'avis favorable de la commission des études sur le nouveau programme à sa séance du 26 janvier 2022 ;

Sur une proposition de Josée Laflamme appuyée par Yolaine Arseneau, il est résolu :

D'approuver la nouvelle version locale du programme d'Arts, lettres et communication au campus de Gaspé.

Résolution CA-2122-49

Fichier joint : Programme_Arts-lettres-Communication

13. APPROBATION DE LA NOUVELLE VERSION DU PROGRAMME DE SOINS INFIRMIERS — CAMPUS DE GASPÉ

Le directeur des études présente ce point.

La nouvelle version locale du programme de *Soins infirmiers* fait suite à l'autoévaluation de programme. Elle est le fruit d'une réflexion à propos de chacune des compétences et des relations entre chacune d'elles, mais aussi des relations compétences-cours. Les constats réalisés lors de l'autoévaluation ont guidé les travaux de modification du programme et guideront la suite du travail, entre autres sur les plans-cadres, les plans de cours et les activités d'apprentissage.

Considérant l'approbation de l'évaluation du programme par le conseil d'administration à sa séance du 30 septembre 2020 ;

Considérant l'avis favorable de la commission des études sur le nouveau programme à sa séance du 26 janvier 2022 ;

Sur une proposition de Claudia Delaney appuyée par Jean-Michel Côté, il est résolu :

D'approuver la nouvelle version locale du programme de soins infirmiers au campus de Gaspé.

Résolution CA-2122-50

Fichier joint : Programme_soins_infirmiers_Gaspe

14. APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS DU CCTT EN ÉNERGIES RENOUVELABLES

Charles Flageole, coordonnateur à la recherche et à l'innovation, présente ce point.

Dans sa reddition de compte avec le ministère de l'Enseignement supérieur et selon l'entente de gestion avec le Cégep, Nergica doit remettre le rapport annuel des activités au 1^{er} décembre de chaque année. De plus, Nergica a produit des états financiers vérifiés tels que l'exige le ministère pour une personne morale à qui est confiée la gestion d'un CCTT.

Lors de sa séance du 24 novembre 2021, le conseil a été informé de l'impossibilité pour Nergica de déposer ces documents au 1^{er} décembre. Le ministère a également été informé de la situation. Depuis, le Cégep a reçu la documentation requise et le comité de suivi des CCTT a analysé les documents lors de sa rencontre du 21 janvier 2022.

Considérant la recommandation favorable du comité de suivi des CCTT à sa rencontre du 21 janvier 2022 ;

Considérant l'obligation du conseil d'administration du Cégep d'approuver le rapport annuel d'activités d'un CCTT ;

Sur une proposition de France Côté appuyée par Marie-Lyne Larrivée, il est résolu :

D'approuver le rapport annuel d'activités 2020-2021 du CCTT en énergies renouvelables dont la gestion est assurée par Nergica.

Résolution CA-2122-51

Fichiers joints : Nergica_etats_financiers_20-21, Nergica_rapport_annuel_20-21

15. AJOUT D'UN MEMBRE REPRÉSENTANT LES ÉTUDIANTES ET LES ÉTUDIANTS AU COMITÉ DU CA SUR LES RÉSIDENCES

Le comité résidences est un comité ad hoc du conseil d'administration responsable de suivre l'évolution des travaux à la résidence étudiante de Gaspé. Le comité est actuellement composé d'un membre du conseil d'administration, Guillaume Chassé, de la directrice générale et de représentants et représentantes des différents services du Cégep.

Olivier Brien propose que la composition du comité soit bonifiée d'un membre du conseil d'administration représentant les étudiantes et les étudiants.

Considérant la pertinence d'ajouter un membre représentant les étudiants et les étudiantes au comité des résidences ;

Sur une proposition de Paul-André Bourque-Éloquin appuyée par Olivier Brien, il est résolu :

D'ajouter un membre du conseil d'administration représentant les étudiantes et les étudiants ou, à défaut, une étudiante ou un étudiant nommé par l'association étudiante, au comité des résidences du conseil d'administration.

Résolution CA-2122-52

Afin de pourvoir le nouveau poste à ce comité, la candidature d'Olivier Brien est proposée.

Considérant l'ajout d'un poste de représentant des étudiantes et des étudiants au comité des résidences du conseil d'administration ;

Considérant que ce poste est vacant ;

Sur une proposition de Yolaine Arseneau appuyée par M. Paul-André Bourque-Éloquin il est résolu :

De nommer Olivier Brien membre du comité des résidences à titre de membre du conseil d'administration représentant les étudiantes et étudiants.

Résolution CA-2122-53

Il est ensuite proposé d'élargir le mandat du comité des résidences afin de lui permettre de jouer un rôle d'intermédiaire entre les équipes du Cégep et le conseil d'administration. Le comité serait amené à prendre connaissance et à analyser tout enjeu concernant les résidences qui a besoin d'être adressé au conseil d'administration.

Considérant qu'une part importante de la population étudiante du campus de Gaspé habite à la résidence ;

Considérant que le conseil d'administration accorde une grande importance à la qualité du milieu de vie qu'est la résidence étudiante ;

Considérant l'importance pour le conseil d'administration que les enjeux concernant la résidence soient traités avec efficacité et par les bons comités ;

Sur une proposition d'Olivier Brien appuyée par Paul-André Bourque-Éloquin, il est résolu :

D'élargir le mandat du comité des résidences du conseil d'administration afin de lui permettre de jouer un rôle d'intermédiaire entre les équipes du Cégep et le conseil d'administration pour tout enjeu concernant les résidences et qui aurait besoin d'être adressé au conseil d'administration.

Résolution CA-2122-54

16. PRÉSENCE DES FORCES ARMÉES CANADIENNES LORS DES ACTIVITÉS DE RECRUTEMENT

Le représentant des étudiants et étudiantes au sein du conseil d'administration a informé le conseil d'administration de la position de l'association étudiante de Gaspé (AGECGI) concernant la présence des Forces armées canadiennes au campus. Voici un extrait de résolution de l'association expliquant leur position :

« Étant donné que :

-La militarisation appuie des mouvements qui sont contre les valeurs et certaines positions de l'AGECGI

-Travailler pour la paix n'implique pas d'apprendre à utiliser des armes, mais bien à développer des réflexes pacifiques permettant de prévenir les conflits

-La campagne de recrutement de 2009 des Forces armées canadiennes devait se terminer 5 ans après la date de lancement, mais encore en place depuis

-Les recruteurs démontrent un manque de transparence : manque de documentations et de précisions, manque d'éthique selon l'âge des gens ciblés, seule la direction consultée pour être sur place, déni du caractère offensif des forces armées

-Les étudiant-es ne devraient pas avoir à aller dans l'armée pour avoir accès à une éducation (voir position sur la gratuité scolaire)

-Le recrutement militaire fait partie de la militarisation

-La recherche militaire encourage le développement de la militarisation

La position : L'AGECGI s'oppose à la guerre, le financement ou du développement au niveau de la militarisation ainsi qu'au recrutement militaire sur les lieux d'éducation. »

Marie-Christine Fortin, coordonnatrice à l'organisation scolaire et registraire, présente les raisons de la présence des Forces armées canadiennes au Cégep.

- Le Cégep accueille plusieurs établissements d'enseignement lors d'activités de recrutement : des universités, des cégeps qui offrent des programmes que le Cégep n'offre pas et d'autres institutions d'enseignement (ex. : Forces armées canadiennes, Garde côtière, etc.)
- Une institution d'enseignement peut également faire une demande pour avoir un kiosque, en dehors des activités programmées.
- Les Forces armées canadiennes ont fait une demande pour avoir un kiosque. La direction des études a réalisé une entrevue avec le recruteur. Plusieurs éléments ont été vérifiés : motivations à avoir un kiosque, messages véhiculés sur le recrutement militaire, etc. L'entrevue s'est déroulée à la satisfaction de la direction des études.
- Lors de leur plus récente présence au Cégep, la direction des études n'a pas été présente en tout temps, mais aucune intervention inadéquate n'a été remarquée.
- Le fait d'offrir la possibilité aux étudiants et étudiantes qui le souhaitent d'avoir cette information est important, par souci d'équité. Il y a annuellement deux à trois personnes intéressées par cette option.
- Le fait de prendre position et d'exclure ce type d'organisation pourrait également faire en sorte de remettre en question la présence d'autres établissements (ex. : technique policière).

Le président invite ensuite les membres à échanger à ce sujet.

À la suite de l'échange, le conseil convient des orientations suivantes :

- Le conseil n'est pas en désaccord avec la présence des Forces armées canadiennes lors d'activités de recrutement ;
- Le conseil propose que les Forces armées canadiennes soient sensibilisées à l'inconfort vécu par plusieurs étudiants et étudiantes face à leur présence et au discours des personnes ;
- Lors de la prochaine visite des Forces armées canadiennes, le conseil demande à la direction des études de porter une attention particulière au discours de la ou du recruteur afin de s'assurer qu'il est en cohérence avec les valeurs du Cégep.

17. CORRESPONDANCE

Les correspondances suivantes sont déposées à titre informatif :

- 2021-11-25 : Autorisation d'offrir le programme de technique d'intervention en criminologie ;
- 2021-12-06 : Approbation du programme de technique d'éducation spécialisée ;
- 2021-12-07 : Subvention pour le projet « Femme et fière en foresterie » ;
- 2021-12-14 : Mise à jour des règles budgétaires ;
- 2021-12-15 : Approbation du programme de sciences de la nature.

18. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 24 NOVEMBRE 2021

Le procès-verbal est déposé à titre informatif.

Fichier joint : *Procès-verbal_CE_2021-11-24*

19. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 15 DÉCEMBRE 2021

Le procès-verbal est déposé à titre informatif.

Fichier joint : *Procès-verbal_CE_2021-12-15*

20. DÉPÔT DES RAPPORTS DE VOTE ÉLECTRONIQUE DU 15 DÉCEMBRE 2021

Les rapports de vote électronique sont déposés à titre informatif :

- Octroi du contrat de service pour la sécurité au campus de Gaspé ;
- Octroi du contrat pour l'achat d'une sous-station électrique ;
- Octroi de contrat pour l'acquisition d'unités de transformation préfabriquées.

Fichiers joints : *Rapport_vote_electronique_CA_2021-12-15_approbation_securite_Gaspe,*
Rapport_vote_electronique_CA_2021-12-15_approbation_station_electrique,
Rapport_vote_electronique_CA_2021-12-15_approbation_unites_transformation

21. DÉPÔT DES RAPPORTS DU COMITÉ DU CA

Les rapports des comités du CA sont déposés à titre informatif :

- 2021-10-14 : Comité des ressources humaines ;
- 2021-10-26 : Comité des ressources humaines ;
- 2022-01-21 : Comité de suivi des CCTT.

Fichiers joints : Rapport_comite_RH_2021-10-14, Rapport_comite_RH_2021-10-26, Rapport_comite_CCTT_2022-01-21

22. PRÉSENTATION DU RAPPORT DE L'ÉVALUATION ANNUELLE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Conformément à l'article 3 du *Règlement relatif à la nomination, à l'évaluation et au renouvellement de mandat du directeur général et du directeur des études*, le rapport d'évaluation de la directrice générale est présenté au conseil à huis clos.

La directrice générale se retire des discussions pour ce point.

Sur une proposition d'Antonio J. Blouin il est résolu :

D'ouvrir le huis clos pour le traitement de ce point à 16 h 50.

Résolution CA-2122-55

Le président propose d'autoriser les personnes observatrices à être présentes pendant le huis clos.

Sur une proposition de Jean Gagné, il est résolu :

D'autoriser que Charles Flageole et Josiane Michaud soient présents pour le traitement de ce point.

Résolution CA-2122-56

Le président du comité des ressources humaines, Carol Cotton, présente la synthèse de l'évaluation annuelle de la directrice générale.

Sur une proposition de Paul-André Bourque-Éloquin appuyée par France Côté, il est résolu :

De lever le huis clos à 16 h 58.

Résolution CA-2122-57

La directrice générale est de retour dans la rencontre.

Considérant l'excellence de l'évaluation annuelle de la directrice générale ;

Sur une proposition de Claudia Delenay appuyée par Paul-André Bourque-Éloquin, il est résolu :

D'adopter une motion de félicitations afin de souligner l'excellence de l'évaluation annuelle de Yolaine Arseneau, directrice générale.

Résolution CA-2122-58

23. INFORMATION DU PRÉSIDENT

Le président n'a pas d'information à transmettre aux membres.

24. INFORMATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale transmet les points d'information suivants :

Rencontres d'accueil des membres du personnel

Jean Gagné et Yolaine Arseneau ont fait la tournée virtuelle des campus à défaut de pouvoir le faire en présence. Tout se déroule normalement au sein des différents campus.

À noter que le télétravail est toujours de mise pour les membres du personnel. Les cours étant offerts en présence depuis le 31 janvier, plusieurs membres du personnel sont sur le lieu de travail. De plus, une présence minimale est assurée dans chaque service.

Procédure de télétravail

Une procédure de télétravail sous la forme d'un projet-pilote devait être mise en œuvre à la fin janvier. Cette procédure balise le télétravail requis par l'employeur ainsi que le télétravail à la demande d'un ou d'une employée. La mise en œuvre est reportée au moment où le télétravail obligatoire sera levé par le gouvernement.

Report des missions à l'international

Les missions à l'international prévues en janvier (Afrique de l'Ouest et Tunisie) sont reportées à une date inconnue pour le moment.

Comité d'évaluation du financement des centres d'études collégiales

Yolaine Arseneau fait partie de ce comité qui émet des recommandations à la ministre sur le financement des centres d'études collégiales en vue de la préparation budgétaire 2022-2023. Le rehaussement du financement des 18 centres est souhaité. Il s'agit d'une tribune intéressante pour faire valoir les particularités de centres d'études collégiales du Cégep.

Comité sur les écoles nationales

Ce comité est sur place pour émettre des recommandations à la ministre sur les écoles nationales. Il n'y a pas de représentant de l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec (ÉPAQ), mais un suivi des travaux du comité est effectué par le directeur. Le rehaussement du financement des écoles nationales est souhaité.

À noter qu'un financement est attendu pour le remplacement du simulateur de navigation à l'ÉPAQ. Une recommandation favorable a été déposée au Conseil du trésor pour du financement en 2022-2023.

Les journées de la persévérance scolaire

Les journées ont lieu du 14 au 18 février. Plusieurs activités de sensibilisation sont organisées et le Cégep y participe activement.

Considérant l'importance qu'accorde le conseil d'administration à la réussite éducative ;

Considérant les efforts soutenus et la capacité d'adaptation hors du commun dont la communauté étudiante a fait preuve, particulièrement en temps de pandémie ;

Considérant l'engagement exceptionnel démontré par l'ensemble des membres du personnel pour soutenir la communauté étudiante ;

Sur une proposition d'Antonio J. Blouin appuyée par Jean-Michel Côté, il est résolu :

D'adopter une motion de félicitations, dans le cadre des journées de la persévérance scolaire, afin de souligner l'exceptionnelle capacité d'adaptation et les efforts soutenus de la communauté étudiante pour persévérer dans leur projet de formation ainsi que l'engagement et le soutien constant de l'ensemble des membres du personnel.

Résolution CA-2122-59

25. INFORMATION DU DIRECTEUR DES ÉTUDES

Le directeur des études transmet les points d'information suivants :

Retour sur la rentrée scolaire

- La décision d'avoir une première semaine de cours à distance a été prise rapidement au début janvier.
- Certaines formations ont été offertes en présence : DEP pêches, attestation d'études collégiales (AEC) guide d'aventure et technique en tourisme d'aventure.
- Le 14 février, les activités de la vie étudiante vont reprendre avec le passeport vaccinal.
- Des activités sportives devraient également être possibles, des directives du MES sont attendues.
- Les associations étudiantes ont également été rencontrées pour les informer des particularités de cette rentrée scolaire.

Statistiques sur la réussite

Les statistiques ne sont pas disponibles pour le moment et seront transmises aux membres la semaine prochaine.

Chantier sur la liberté académique

Le chantier sur la liberté académique démarre la semaine prochaine en collaboration avec les syndicats et les associations étudiantes. Le chantier prévoit également des consultations avec l'ensemble de la communauté collégiale. Le conseil d'administration sera sollicité sur la base d'un document au retour de la consultation.

Karoline Morris présente le suivi budgétaire au 31 décembre 2021, suivi présenté en deux volets :

État d'avancement des dépenses liées à l'enseignement régulier

- 50 % de l'année est entamé au 31 décembre. Les dépenses ne progressent pas toutes de façon proportionnelle avec le nombre de mois écoulés ;
- Globalement, les dépenses réelles représentent près de 48,5 % des dépenses budgétées ;
- On observe de légers dépassements de coûts au niveau des salaires et des coûts de convention ;
 - o Pour les salaires (-2,25 %) : rien d'alarmant, ceci se justifie par des situations isolées.
 - o Pour les coûts de convention (-1,46 %) : ceci était prévisible, les ressources humaines indiquent qu'en général, la tendance est à la hausse.
- Pour les autres dépenses, tout se déroule comme prévu ;
- Le prochain suivi budgétaire présentera le poste « autres dépenses » de façon plus détaillée.

Les résultats des services autofinancés

- La cible attendue par rapport aux résultats au 31 décembre est présentée pour chaque service ;
 - o Le scénario pessimiste envisagé pour Groupe Collegia semble se concrétiser. Le démarrage de deux cohortes à l'hiver au campus de Montréal n'aura pas d'impact significatif.
 - o Les activités au gymnase de Carleton connaissent un ralentissement (pandémie). L'installation d'un simulateur de golf se fera dans la semaine du 7 février avec une mise en service à partir du 15 février 2022.
- Avec les informations en date d'aujourd'hui et considérant qu'il n'y ait pas d'imprévus, l'ordre de grandeur de la perte estimée de 673 145 \$ pourrait être respecté.

Fichier joint` : Suivi_budgetaire_2021-12-31

27. SUIVI DES TRAVAUX À LA RÉSIDENCE ÉTUDIANTE

La directrice générale présente les plus récentes informations concernant les travaux à la résidence étudiante.

- Les travaux ont été suspendus jusqu'au début février. L'inspecteur de santé et de sécurité au travail qui doit être à temps complet sur le chantier a été réquisitionné par la CNESST.
- Il ne reste qu'une trentaine de fenêtres à installer et de la tôle sur le revêtement extérieur.

28. SUIVI DU CAMPUS DE MONTRÉAL

Geneviève Beauséjour, directrice des activités d'enseignement au campus de Montréal, présente les plus récentes informations au sujet du campus.

- 170 étudiants sont inscrits à temps complet au campus de Montréal ;
- Le traitement des demandes de permis d'études se poursuit auprès d'Immigration Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). Les opérations ont ralenti pendant le congé des fêtes ;
- Le président rappelle que le ralentissement dans l'émission des permis est lié au fonctionnement de l'IRCC, à la pandémie et aux sorties médiatiques sur les pratiques de recrutement de certains collèges privés ;
- 20 demandes sont sans réponse (dont certaines demandes qui attendent depuis un an), 110 demandes ont été refusées et 45 demandes sont approuvées ;
- Pour la cohorte d'hiver, on remarque d'importants délais dans le traitement des nouvelles demandes d'admission. Le délai actuel est entre 11 et 14 semaines. Ceci a pour effet que plusieurs étudiants n'ont toujours pas reçu les documents pour amorcer le semestre d'hiver ;
- Dans ce contexte, seulement deux programmes seront ouverts, soit ceux avec le plus grand nombre d'étudiants ayant des documents valides (gestion de projets et gestion de la chaîne d'approvisionnement). Les projections sont d'avoir entre 40 et 50 étudiants au total dans ces programmes ;
- On s'attend à ce que l'accueil du mois de mai ne permette pas d'accueillir beaucoup d'étudiants.

- Des choix difficiles devront être faits au campus de Montréal en fonction des inscriptions.
- Les activités de recrutement du partenaire College Matrix ont permis de diversifier la provenance des étudiants : 20 % proviennent d'autres pays que de l'Inde (Amérique latine).

29. SUIVI DES ACTIVITÉS À L'INTERNATIONAL

La directrice générale présente ce point. Le suivi des activités au bureau de Dakar et des projets internationaux peut être consulté en fichier joint :

- Adaptation des populations côtières et économie bleue (APOCEB) ;
- Gouvernance féminine et innovation (GEFI) ;
- Ostréiculture rurale et adaptation (ORA).

Les activités suivent leur cours normalement.

Elle informe les membres que le coordonnateur des projets sera de retour au Québec en juillet prochain. Le Cégep est à évaluer quelles seront les stratégies déployées pour assurer une coordination sur place.

Fichier joint : Fiches_projets_International

30. QUESTIONS DIVERSES

La directrice générale ajoute un point d'information au sujet de la mise à jour économique de novembre dernier. Le gouvernement a annoncé des bourses pouvant atteindre jusqu'à 9 000 \$ au collégial pour les étudiants et étudiantes inscrits dans les domaines suivants :

- Santé et services sociaux
- Éducation
- Services de garde
- Génie
- Technologie de l'information
- Construction

Le Cégep offre les programmes de soins infirmiers, d'éducation à l'enfance et d'éducation spécialisée. Des démarches sont en cours pour augmenter les inscriptions dans ces programmes en visant, entre autres, les étudiants étrangers et étudiantes étrangères.

Il s'agit de bonnes nouvelles pour la région et le Cégep.

31. DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée ordinaire aura lieu le 23 mars 2022.

32. LEVÉE DE LA SÉANCE

Le président lève la séance après épuisement de l'ordre du jour à 17 h 52.

SIGNATURES



Carol Cotton
Président du conseil d'administration



Yolaine Arseneau
Directrice générale et secrétaire générale